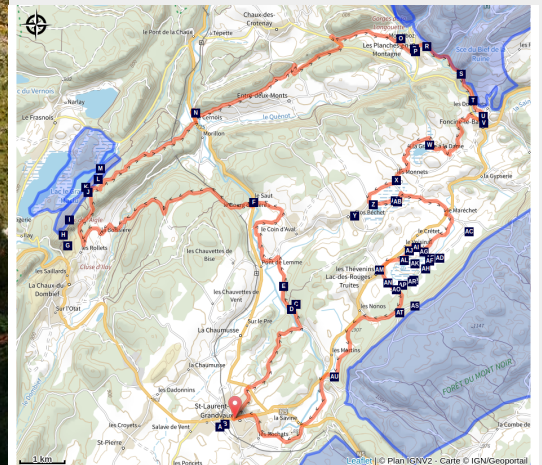


Grandvaux, Malvaux, au fil de l'eau

Haut-Jura Grandvaux



Belvédère des 4 lacs (D. Caillet)



Tantôt calme, tantôt tempétueuse, l'eau vous guide à la découverte de reliefs si particuliers.

Un voyage au cœur de l'eau... De lacs en grottes, cascades et paysages majestueux... Découvrez les trésors cachés de ce parcours dédié à l'eau et la géologie. Traversez les âges, faites un bon depuis les traces des glaciers de l'ère Quaternaire, jusqu'à la vie animée aujourd'hui par la faune de sites naturels préservés.

Cet itinéraire Jurassic Vélo Tours ne dispose pas de balisage sur le terrain.

Soyez prudents ! Compte tenu de la traversée d'un ancien tunnel ferroviaire relativement long et de la durée du parcours, prévoyez une lampe

Infos pratiques

Pratique : Vélo tout chemin – Gravel

Durée : 4 h

Longueur : 45.9 km

Dénivelé positif : 882 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Lacs, rivières et cascades

ou un éclairage ainsi qu'une batterie de secours....

Itinéraire

Départ : Saint-Laurent-en-Grandvaux (office de tourisme)

Arrivée : Saint-Laurent-en-Grandvaux (office de tourisme)

Communes : 1. Saint-Laurent-en-Grandvaux

2. Lac-des-Rouges-Truites

3. Fort-du-Plasne

4. La Chaumusse

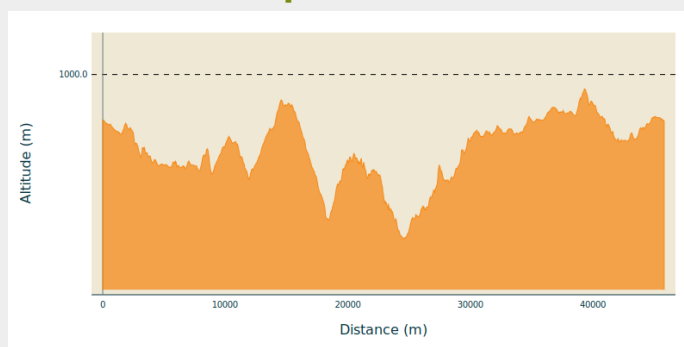
5. La Chaux-du-Dombief

6. Entre-deux-Monts

7. Les Planches-en-Montagne

8. Foncine-le-Bas

Profil altimétrique



Altitude min 680 m Altitude max 957 m

Depuis l'office de tourisme, remonter la Rue de Genève sur votre gauche puis tourner par deux fois sur votre droite pour emprunter la Rue du Coin d'Amont, derrière l'église et suivre celle-ci jusqu'au bout. Après la sortie du village, emprunter la passerelle au-dessus de la N5 et continuer sur la même route forestière bitumée jusqu'au hameau Vers les Moulins.

Passer le pont sur la Lemme puis tourner à gauche.

Aux ruines du Moulin d'Hylarion, continuer sur la route et rejoindre le Châtelet (ancien centre de vacances qui est désormais une école).

À la patte d'oie après l'école, tourner à gauche puis après 300 m, prendre un petit chemin la droite, direction Chez Mayet.

Au hameau "les Gros Louis" (indiqué "le Saut" sur la carte IGN), prendre deux fois à droite. À la route transversale, partir à gauche et retrouver la N5.

En face de vous se trouve un ancien hôtel-restaurant au bord duquel une plateforme a été aménagée avec un beau point de vue sur la Lemme.

Suivre la N5 à gauche, passer la Lemme, atteindre rapidement l'ancien restaurant "Le Pont Romain" et une route forestière à droite.

Tourner à droite sur la route forestière, surplomber provisoirement la voie ferrée puis traverser la forêt jusqu'à l'approche de la cabane forestière du Prélet.

Virer à angle aigu à droite sur la Route Forestière du Lignon.

Traverser le Dombief, prendre la première route à gauche et rejoindre le hameau de

la Boissière.

Traverser le village puis, avant le hameau des Rollets, poursuivre à droite sur la Route Forestière du Bois de Ban, jusqu'au parking du Belvédère des Quatre Lacs.

Un sentier sur la gauche permet d'accéder au belvédère des Quatre lacs et au Pic de l'Aigle. Continuer sur la route forestière. Au croisement de routes suivant, partir à gauche et atteindre la N5 au hameau du Cernois.

Partir à gauche puis tourner à droite en face de la ferme isolée, au pied de la Falaise du Rachet, site d'escalade du Morillon.

Poursuivre sur le chemin carrossable à gauche, le long de la Lemme, jusqu'au Pont de la Chaux. Dépasser la gare et le restaurant, traverser avec prudence la D16 et emprunter la voie communale en face. Rejoindre le hameau La Tépette.

Emprunter les voies parallèles à la D16, Rue de la Tepette puis Route du Chavon, pour arriver à l'entrée du village de Chaux-des-Crotenay.

Remonter sur la gauche la Grande Rue, et suivre la 2e à droite, Route d'Entre-deux-Monts, jusqu'en contrebas du village.

200 m avant l'église, prendre le large chemin blanc sur la gauche qui permet de traverser la combe et atteindre l'intersection avec la D16.

Traverser la route avec prudence, suivre la D127E1 quelques mètres et s'engager sur le sentier à droite. Descendre à travers la forêt puis une pâture avant de retrouver la route.

Partir à droite, Rue de la Langouette puis suivre la direction des Gorges de la Langouette à droite. Passer un ru et prendre, juste avant le panneau de sortie d'agglomération de Montliboz, le Chemin des Cascades à droite. Rejoindre les Planches-en-Montagne

Tourner à gauche devant le cimetière, traverser le pont au dessus de la Saine et longer l'église.

Juste après celle-ci, au poteau directionnel "les Planches-en-Montagne", suivre la Ruelle du Lavoir à droite, balisage Blanc/Rouge, direction de Foncine-le-Bas. Poursuivre le long de la voie du tram, ancienne ligne ferroviaire, avec à main droite la Saine.

Observer sur la gauche la Cascade du Bief de la Ruine et traverser un tunnel en arc de cercle, se munir d'un éclairage. Poursuivre le long de la Saine.

À l'arrivée de la voie du tram, traverser le pont puis rejoindre Foncine-le-Bas.

Emprunter la Route de Champagnole à droite sur 150 m puis la traverser pour bifurquer à gauche sur la D62, direction de Fort-du-Plasne. Rejoindre la première route bitumée sur la droite.

Suivre celle-ci, Chemin du Lac de la Dame, direction les Fumey. Contourner le Lac à la Dame et remonter ensuite de nouveau sur la D62.

Prolonger sur celle-ci et rejoindre le village de Fort-du-Plasme.

Prendre le chemin carrossable à gauche juste avant les premières maisons du village. Rouler entre le lac de Fort-du-Plasne et sa zone humide.

Au hameau Les Voigneurs, tourner à droite et suivre la route jusqu'au hameau le Maréchet.

Tourner à droite sur la D437 puis s'engager sur la première route goudronnée à gauche. Traverser le petit pont et au poteau directionnel de randonnée "le Maréchet", suivre le chemin à droite, balisage Jaune en direction de "la Gare". Aller tout droit à chaque bifurcation et atteindre la D437.

Partir à gauche, passer le panneau d'entrée d'agglomération de Lac-des-Rouges-Truites et longer le bâtiment de l'ancienne gare à main gauche.

Juste après celle-ci, quitter la D437 et s'engager sur la route secondaire à gauche. Garder la gauche jusqu'au Domaine du Bugnon. Possibilité de faire une pause, boire un verre ou recharger une batterie.

Continuer sur la même route forestière jusqu'au croisement à quatre routes, poteau de randonnée "Les Quatre Chemins".

Continuer à droite, suivre le balisage Jaune et rejoindre un lotissement par une route forestière. Le dépasser de quelques mètres et trouver à gauche le départ de l'ancienne voie du tram, actuellement chemin blanc.

Suivre celui-ci et continuer tout droit à chaque bifurcations.

À la sortie de la voie du tram, quelques mètres avant la D437, en face du poteau "la Halte des Martins", Virer à gauche et rester sur le parcours enherbé parallèle à la route. Dépasser, sur à droite, l'ancienne halte ferroviaire et retrouver une petite route bitumée à emprunter, en face, sur quelques dizaines de mètres.

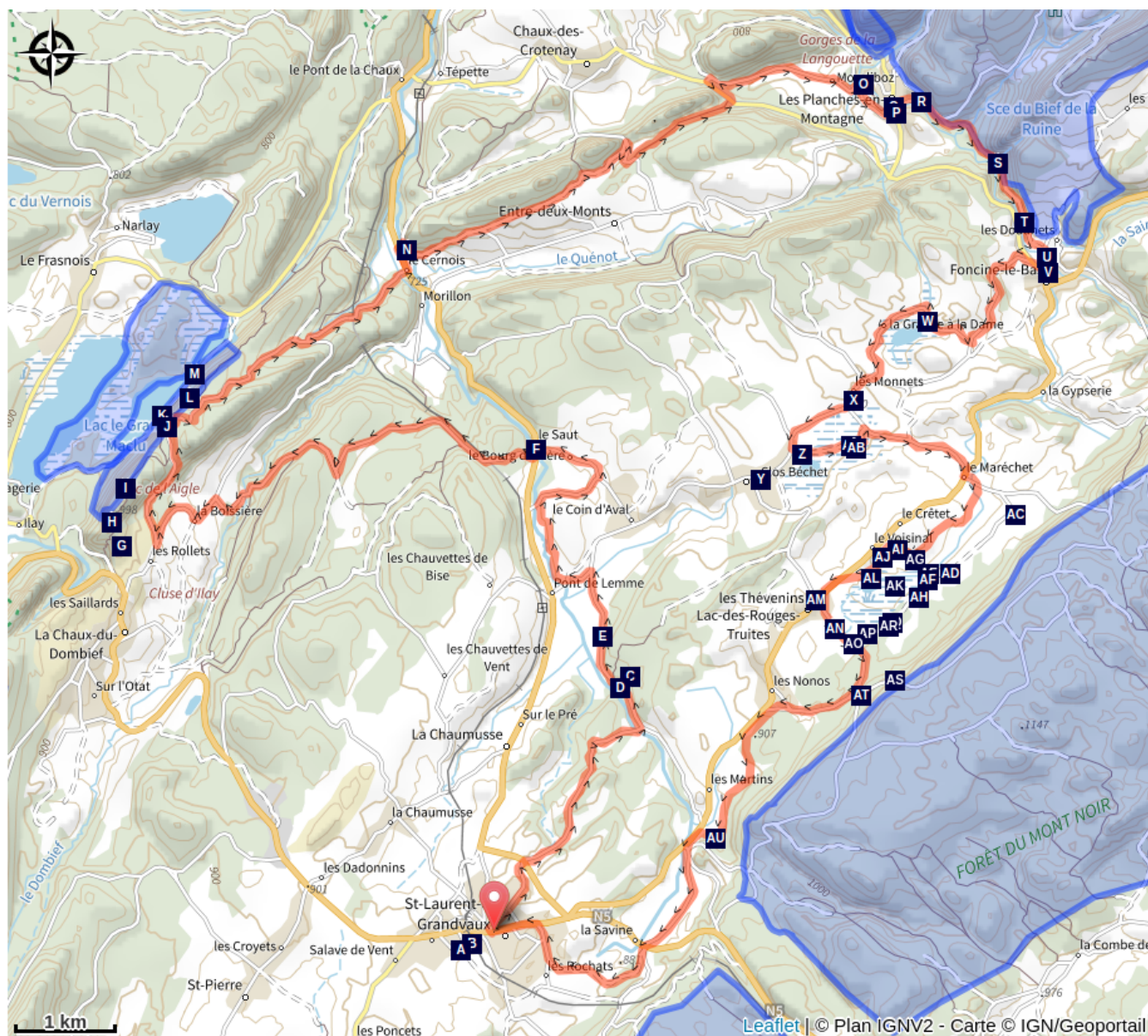
À l'intersection, aller tout droit puis s'engager rapidement à droite, Chemin du Carlaton (limité à 3,5t). Rejoindre le hameau de la Savine et la N5.

Traverser la N5 par un passage souterrain aménagé à droite. En face de la fontaine, emprunter le chemin blanc du milieu qui démarre entre la Route des Gyps et le Chemin sous la Savine. La voie du tram mène au quartier des Pésières à Saint-Laurent en Grandvaux

À l'intersection avec la Rue des Pésières, tourner à droite et rouler jusqu'à la Rue de Genève.

Tourner à gauche et remonter la Rue de Genève par la voie cyclable aménagée sur le trottoir, jusqu'à l'Office de Tourisme.

Sur votre route...



La chapelle de Salave (A)

Les moulins porteurs d'histoire (C)

Le belvédère du Chatelet (E)

Les pelouses sèches (G)

(I) Le Chamois, un alpiniste hors pair

(K) Lacs naturels, un héritage fragile

La Vipère aspic (M)

La gare de Saint-Laurent-en-Grandvaux (B)

Les Moulins porteurs d'histoire (D)

La Cascade du Saut de la Lemme (F)

Belvédère du pic de l'Aigle (H)

Belvédère des Trois Lacs (J)

Belvédère des Quatre Lacs (L)

Les falaises du Morillon (N)

Toutes les informations pratiques

Jurassic Vélo Tour

Comment venir ?

Accès routier

Se rendre dans le centre de Saint-Laurent-en-Grandvaux où vous trouverez un parking derrière l'office de tourisme.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétrás est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentué, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

APPB Forêt Du Paradis

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-

MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura**

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Illay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Illay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre.

Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral) :

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade
- Pas d'activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.) ; seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE DU MACLU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte du Maclu sur la commune de La Chaux-du-Dombief et du Frasnois.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE POUTIN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte Poutin sur la commune de Les Planches en Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Sur votre route...



La chapelle de Salave (A)

Située à l'ouest de Saint-Laurent, à proximité de la route de Lons-le-Saunier, la chapelle attire l'œil tant sa forme s'apparente à celle d'un moulin à vent auquel il ne manquerait que les ailes. Il semble que cet édifice fut jadis, le moulin, cité au hameau du Voisin de Joux. Son toit conique, monté sur roulettes, s'appuyait sur sa tour haute de huit mètres. Un ouragan brisa ses ailes en 1829. Une chapelle fut érigée sur ses ruines dès 1850. Bien qu'en mauvais état suite à un incendie en 1907, elle porta le drapeau français pour marquer la ligne de démarcation lors de la seconde guerre mondiale. À ce jour, elle abrite Marie-Thérèse, une cloche fondue en 1953 par la maison Pacquard d'Annecy.

Crédit : PNRHJ / Gilles Prost



La gare de Saint-Laurent-en-Grandvaux (B)

La ligne d'intérêt général Andelot-Champagnole fut prolongée jusqu'à St-Laurent-en-Grandvaux, et la gare de la Compagnie PLM fut inaugurée en 1890. La ligne Andelot-La Cluse, qui nécessita l'édification d'un certain nombre d'ouvrages dont 18 viaducs et 36 tunnels, fut terminée en 1912. Cette date correspond aussi à la suppression du transport par diligence entre St-Laurent-en-Grandvaux et St-Claude, assuré par Louis Charnu. (PNRHJ - Collection Patrimoine)

Crédit : (PNRHJ / M.LAPERRIERE)



Les moulins porteurs d'histoire (C)

Apparus au Moyen-Age, les moulins ont d'abord eu pour fonction de moudre le grain. Peu à peu, ils furent utilisés pour extraire l'huile, souffler la forge, marteler le fer, scier le bois, tanner les cuirs... L'utilisation de la roue motrice verticale se généralisa, et les systèmes d'engrenages démultiplièrent la puissance et le rendement. Pour fonctionner, les moulins se contentaient désormais du moindre cours d'eau et s'installaient aux abords des plus petites rivières comme ici et comme au long de la Lemme. (PNRHJ - Collection patrimoine)

Crédit : (B.LEROY / OTGRANDVAUX)



Les Moulins porteurs d'histoire (D)

Apparus au Moyen-Âge, les moulins ont d'abord eu pour fonction de moudre le grain. Peu à peu, ils furent utilisés pour extraire l'huile, souffler la forge, marteler le fer, scier le bois, tanner les cuirs... L'utilisation de la roue motrice verticale se généralisa, et les systèmes d'engrenages démultiplièrent la puissance et le rendement. Pour fonctionner, les moulins se contentaient désormais du moindre cours d'eau et s'installaient aux abords des plus petites rivières comme ici et comme au long de la Lemme. (PNRHJ - Collection patrimoine)

Crédit : bernard-leroy



Le belvédère du Chatelet (E)

La Lemme et ses affluents ont, à cet endroit, fait l'objet d'un vaste chantier de restauration écologique en 2012 pour permettre au marais du Chatelet de retrouver son rôle de régulateur naturel de cours d'eau.

Un panneau d'interprétation explicite les dysfonctionnements hérités des aménagements passés, présente les travaux de restauration et leurs bénéfices, et enfin, quelques espèces de faune et de flore attachées à ce milieu.

Crédit : Pierre DURLET/ PNRHJ

La Cascade du Saut de la Lemme (F)

Régalez vos yeux de ce joli «saut», une des cascades qui dévalent la Lemme. Longez l'hôtel-restaurant jusqu'au parking pour accéder au point de vue et au panneau d'interprétation (en restant prudent.e avec la circulation automobile). Replongez-vous dans l'histoire du lieu, à l'époque antique des Séquanes, peuple celtique, et de l'Empire romain. A la place de l'actuel restaurant se dressait un fort romain qui contrôlait le passage sur la Lemme, par un pont en pierre à huit arches. Observez-bien: on en voit encore les vestiges. Cette voie romaine servait entre autres de route du sel pour le commerce du sel du Jura entre Séquanes et Helvètes, depuis les salines de Lons-le-Saunier, Salins-les-Bains, etc. jusqu'à Saint-Claude et la Suisse.



Les pelouses sèches (G)

Le chemin qui monte au pic traverse un temps des végétations clairsemées appelées pelouses sèches. C'est le lieu d'expression d'une diversité végétale propre aux dalles et pierriers calcaires. Outre diverses orchidées, la succession des floraisons de petites plantes est remarquable tout comme la diversité des arbustes tel l'Amélanchier, l'Epine-vinette ou l'Alisier de Mougeot. Le Pic est le point privilégié d'observation du Grand corbeau ou encore du Faucon pèlerin. Ces deux espèces nichent sur les falaises proches.

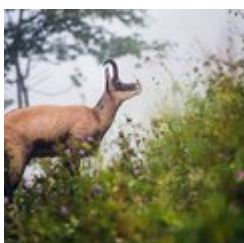
Crédit : PNRHJ / Pierre Levisse



Belvédère du pic de l'Aigle (H)

«Un escalier confortable avec main courante et quelques marches taillées dans la roche vous permet de culminer à 990m. S'ouvre un large panorama, bien décrit par la table d'orientation. Le Haut-Jura vous apparaît dans son épaisseur, avec les lignes de crêtes successives de sa forêt, jusqu'aux rondeurs dénudées des monts Jura. Au-delà, le Mont Blanc s'invite par le col de la Givrine. Côté combe d'Ain, les reliefs lointains du Mâconnais moutonnent dans un flou bleuté.» Marc Forestier (Édition Dakota; Que Faire dans le Parc naturel régional du Haut-Jura)

Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux



Le Chamois, un alpiniste hors pair (I)

Alors que le Chamois est capable d'avaler 1000 mètres de dénivelé en ¼ d'heure, la majorité des marcheurs s'élèvent péniblement de 1000 mètres en 3 heures! Même un sportif averti aurait besoin d'une heure pour gravir un tel dénivelé ! C'est grâce à un cœur disproportionné qui assure un débit de sang conséquent, deux fois plus important que chez l'Homme, et, grâce à ses sabots qui se composent de deux onglons, qui peuvent s'écarter pour mieux adhérer aux rochers que le Chamois est un si bon grimpeur. Une cloison entre ses doigts, recouverte de poils, lui évite également de trop s'enfoncer dans la neige, un peu comme nos raquettes. La rencontre avec l'espèce, comme pour beaucoup d'autres, tient du hasard ou de la grande patience! Cependant une fois aperçu, ne bougez plus, il se laissera observer un bon moment.

Crédit : PNRHJ / Léo Poudré



Belvédère des Trois Lacs (J)

Les couleurs de «lagon» de ces lacs viennent de la formation d'une «beine de craie» sur leur pourtour. Les eaux peu profondes des rives se réchauffent plus rapidement. Phénomène chimique, l'eau «chaude» est moins capable de dissoudre le CO₂. Le phytoplancton, plus abondant, «consomme» le CO₂ dissout par la photosynthèse. L'acidité de l'eau diminue très légèrement. Ces deux facteurs cumulés, font que la calcite «précipite» pour former ces «bouesblanches», chargés de craie.

Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux



Lacs naturels, un héritage fragile (K)

Les eaux du Petit et du Grand Maclu alimentent le lac d'Ilay. Chacun occupe une cuvette peu profonde creusée par le travail des glaciers il y a environ 20000 ans. Ces lacs sont en grande partie ceinturés par des végétations d'une grande diversité appelés bas-marais, mégaphorbiaies ou encore tourbières. Quelques roselières s'y développent également. Les insectes s'y épanouissent grâce à la grande qualité du milieu et particulièrement les libellules qui rivalisent en couleurs. La Foulque macroule est l'oiseau locataire le plus fidèle de ces lacs. Peu discret il se remarque par ses cris d'alarme trompétée. Vous croiserez peut-être aussi le Grèbe huppé.

Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux / © B. Leroy



Belvédère des Quatre Lacs (L)

Le belvédère des 4 lacs offre une vue globale sur la vallée des lacs, relique de la dernière glaciation: Narlay, Ilay, le Petit et le Grand Maclu. Connaissez-vous la légende du lac de Narlay? Il recouvre, dit-on, l'emplacement d'un village englouti par les eaux. Un soir de Noël, en vain, une fée implora l'asile pour la nuit auprès de tous les habitants, mais seul le plus pauvre d'entre eux lui offrit un refuge. De colère, le lendemain, la fée noya le village entier, à l'exception de la demeure de son hôte située à l'extrémité du lac. Le nouveau village de Narlay se reconstitua autour de la maison épargnée, mais tous les ans à Noël, le coq du village englouti chante les douze coups de minuit.

Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux / Diana



La Vipère aspic (M)

Bien présente sur la zone de marais entre le petit et le grand Maclu, la vipère aspic, piètre nageuse, va rechercher les zones ensoleillées pour le bon fonctionnement de son métabolisme. Comme beaucoup de reptiles, elle est craintive et perçoit très bien les vibrations. Pour éviter de la déranger ou de la surprendre, et de vous faire mordre, tapez un peu des pieds et faites attention de ne pas l'écraser, elle se cachera bien avant que vous ne l'ayez aperçue! Tous les reptiles sont strictement protégés et sont indispensables aux équilibres écologiques. Laissez-les en paix et contournez-les simplement si vous les croisez.

Crédit : CEN Franche-Comté / S.Moncorgé



Les falaises du Morillon (N)

Dégagés par la Lemme, qui crée là une cluse, les falaises du Morillon présentent une succession de strates verticales où alternent des bancs de calcaires durs et des bancs de marnes plus sensibles à l'érosion. L'ensemble offre une leçon de géologie jurassienne : création de roches sédimentaires il y a environ 200 Millions d'années et leur plissement sous la poussée alpine, d'environ - 11 Millions d'années à - 3 Millions d'années.

Exposées comme une coupe géologique, ces couches sont très marquées et le site, aujourd'hui ouvert aux adeptes de l'escalade, est illustré d'un panneau d'interprétation détaillant la genèse de ce paysage.

Crédit : PNRHJ - F. Jeanparis